

# DROIT ET MÉMOIRE

## Journée d'étude des jeunes chercheurs



La journée d'étude des jeunes chercheurs de l'IEDP (Faculté Jean Monnet – Université Paris-Sud) est organisée par les doctorants du laboratoire et se tient annuellement depuis 2006. Son but est d'offrir une tribune aux jeunes chercheurs (doctorants, docteurs et maîtres de conférences), quel que soit leur domaine de spécialisation juridique. Les sujets sont donc volontairement transdisciplinaires : Droit et Crise(s) en 2016, les catégories en droit en 2015, l'enseignement du droit en 2014, les politiques jurisprudentielles en 2013, etc. Les actes des précédentes journées ont fait l'objet d'une publication aux éditions L'Harmattan puis Mare et Martin (depuis 2013).

### Renseignements

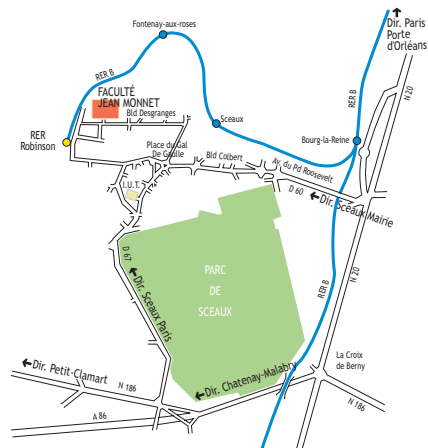
#### Comité d'organisation scientifique :

Joseph Aspiro Sedky, Jacques de la Porte des Vaux, Yoann Gonthier Le Guen, Antoine Jamet, Vadim Jeanne, Cheikh Kalidou Ndaw, Charles Prélot, Maximilien Roca, Nicolas Thiébaud, Guillain Wernert.

#### Inscription gratuite et obligatoire :

Service de la Recherche et des Études Doctorales :  
[colloques.jean-monnet@u-psud.fr](mailto:colloques.jean-monnet@u-psud.fr)

#### Venir au colloque :



RER B : arrêt Robinson  
Bus : 128, 179, 195, 294, 390, 395, 595

**Vendredi 24 novembre 2017**

Faculté Jean Monnet  
Salle Georges Vedel  
54 Boulevard Desgranges  
92330 Sceaux

# JOURNÉE D'ÉTUDE DES JEUNES CHERCHEURS PROGRAMME

8h45 Accueil

9h00 Introduction

9h15 Avant-propos

## Partie I : LA MÉMOIRE COMME FONCTION DU DROIT

Président : **Antoine LATREILLE**, Doyen de la Faculté Jean Monnet,  
Professeur de droit privé à l'Université Paris-Sud

### Table ronde n° 1 : Le Droit comme mémoire collective

**9h45 Franck CARPENTIER**, Doctorant contractuel en droit public, IEDP - Université Paris-Saclay, GRIMAJ - Groupe de Recherche en Analyse Juridique de l'Image,  
« *La mémoire de la Constitution* »

**10h05 Cielo RUSINQUE URREGO**, Enseignant/Chercheur, Université Externado de Colombia, Doctorant en droit public, Université Paris II Panthéon-Assas ;  
**Juan Manuel HERNANDEZ VELEZ**, Doctorant en histoire du droit, Université Paris II Panthéon-Assas, Institut d'Histoire du Droit - UMR 7184,  
« *Le "droit à la mémoire" dans un contexte de post-conflit : analyse à partir de la jurisprudence de la Cour constitutionnelle colombienne* »

**10h25 Nina LE BONNIEC**, Enseignante contractuelle à l'Université d'Avignon et des pays du Vaucluse, Docteur en droit public, I.D.E.D.H. (EA 3976),  
« *La protection d'une mémoire historique commune par la Cour Européenne des Droits de l'Homme ?* »

**10h45 Débat**

**11h00 Pause**

### Table ronde n° 2 : Le Droit, créateur de mémoire

**11h20 Ariana MACAYA**, Docteur en droit public, Université Paris I Panthéon-Sorbonne  
Enseignante invitée, Université du Costa Rica,  
« *La gestion de l'oubli comme condition d'une mémoire apaisée : la problématique des lois d'amnistie* »

**11h40 Louis TERRACOL**, Doctorant en histoire du droit, Université Paris II Panthéon-Assas, Institut Michel Villey,  
« *Entre récit juridique et discours justificatif : l'exemple des constitutionnalistes du régime de Vichy* »

**12h00 Débat**

**12h30 Déjeuner**

# DROIT ET MÉMOIRE

## Partie II : DROIT ET MÉMOIRE COMME OBJETS

Président : **Frédéric ROLIN**, Professeur de droit public  
à l'Université Paris-Sud

### Table ronde n° 1 : La mémoire comme objet du Droit

**14h30 Matthieu GAYE-PALETES**, Doctorant contractuel en droit public, Université Toulouse I Capitole,  
« *La mémoire imposée par Internet* »

**14h50 Capucine JACQUIN-RAVOT**, Doctorante en droit privé, Université Lyon III Jean Moulin,  
« *Mémoire accablante - se souvenir pour condamner* »

**15h10 Pauline SERRE**, Docteur en droit privé, Université Aix-Marseille,  
« *"Perdre la mémoire" : incidences juridiques* »

**15h30 Débat**

**15h45 Pause**

### Table ronde n° 2 : Le Droit comme objet de la mémoire

**16h05 Mohesh BALNATH**, Doctorant contractuel en droit public, EDPL - Université Lyon III Jean Moulin, diplômé de l'IEP de Paris,  
« *La mémoire institutionnelle, argument du droit public* »

**16h25 Adrienne CALLEJAS**, Docteur en droit privé, laboratoire de théorie du droit, Université Aix-Marseille,  
« *La mémoire du droit comme empreinte. Étude du phénomène dans les décisions de la cour de cassation* »

**16h45 Débat**

**17h00 Libres propos conclusifs,**  
**Guillaume RICHARD**, Professeur d'histoire du droit, Université Paris V - Paris Descartes

**17h30 Cocktail**